

Lord bientôt branché



Bernard Lord

OROMOCTO - Bernard Lord prendra une décision sur son avenir politique d'ici Noël. En attendant, il se montre craintif devant les dépenses qu'effectue l'administration Graham depuis sa prise du pouvoir au début octobre.

Charles-Antoine Gagnon
L'Acadie NOUVELLE

Le chef du Parti progressiste-conservateur du N.-B. a indiqué, lors d'une réunion de l'exécutif de la formation politique, samedi, à Oromocto, qu'il se fixait lui-même cet échéancier afin de laisser du temps à son successeur par intérim, s'il devait quitter ses fonctions, de se préparer pour la rentrée parlementaire qui aura lieu le 6 février. Bernard Lord n'écarte rien. Il pourrait quitter le leadership du parti et conserver son siège de député de Moncton-Est ou accepter une offre

venant de l'extérieur.

Plusieurs rumeurs courent au sujet de l'avenir de l'ancien premier ministre néo-brunswickois, dont une nomination à titre d'ambassadeur canadien ou à la tête d'une organisation paragonnementale fédérale. M. Lord a cependant refusé d'en ajouter sur les spéculations.

«Je fais mon travail comme leader du parti et comme leader de l'opposition. J'ai donné un échéancier à mon caucus sur quand je prendrai une décision et d'ici là, on fait tous notre travail», a expliqué M. Lord.

Le président du caucus progressiste-conservateur et député d'Oromocto, Jody Carr, a réitéré que M. Lord bénéficie toujours de l'appui inconditionnel du caucus du parti.

«Personnellement, je veux qu'il reste. Le caucus est unanime à vouloir qu'il reste. Nous croyons qu'il est le meilleur choix. Il a une très bonne performance au cours des sept années de pouvoir. Nous croyons qu'avec lui en tant que chef, avec la jeune et forte opposition que nous avons, nous pourrions revenir et gagner la prochaine élection», a raconté M. Carr.

Inquiétant

L'ancien premier ministre du N.-B., qui est demeuré loin des projecteurs depuis sa défaite électorale en septembre, s'est dit déçu que les libéraux n'aient pas convoqué la Chambre cet automne.

«C'est un gouvernement qui n'a pas de plan financier. Ça m'inquiète profondément. Ils ont fait toutes sortes de promesses et, visiblement, ils n'ont pas comptabilisé. Ça, c'est inquiétant. Comment vont-ils s'en sortir? Ce sera leur défi», a mentionné M. Lord.

«Une chose est sûre, a-t-il continué, au cours des deux dernières années, on a eu des surplus de 242 et 243 millions \$. Moody's vient de hausser la cote de crédit de la province. Les libéraux vont bientôt sortir un rapport sur les finances de la province et je sais qu'ils tenteront de dire que les choses n'étaient pas ce qu'eux pensaient qu'elles étaient, mais ce sera difficile pour eux de faire avaler ça à la population du N.-B.», a ajouté Bernard Lord.

Bien que les progressistes-conservateurs de Bernard Lord aient obtenu plus de votes que les libéraux de Shawn Graham, lors de la dernière élection générale (47,5 % contre 47,1 %), ce sont les rouges qui ont cependant arraché le pouvoir avec 29 sièges contre 26.

Peter MacKay sort l'encensoir

FREDERICTON - Peter MacKay croit que peu importe la décision que prendra Bernard Lord, il connaîtra du succès dans les fonctions qu'il occupera. De passage dans la région de la capitale provinciale, samedi, le ministre des Affaires étrangères et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA) a indiqué que M. Lord a démontré énormément de leadership.

«Je crois que Bernard Lord apportera de la valeur à ce qu'il fera, peu importe ce que c'est, que ce soit s'il décide de rester en politique provinciale, qu'il choisisse d'aller dans le secteur privé ou quelque autre opportunité que ce soit», a mentionné M. MacKay. Le premier ministre néo-brunswickois, Shawn Graham, a dit avoir beaucoup de respect pour Bernard Lord et qu'il a bien servi la province du N.-B. en tant que premier ministre pendant ses sept années au pouvoir.

«S'il décide de rester comme leader de l'opposition, je sais que cela créera une opposition très efficace contre notre gouvernement», a reconnu M. Graham.

Bernard Lord a été élu chef du Parti progressiste-conservateur en octobre 1997. Un an plus tard, il faisait son entrée à l'Assemblée législative lors d'une élection complémentaire dans la circonscription de Moncton-Est. En juin 1999, les progressistes-conservateurs de Bernard Lord ont remporté l'élection générale, raflant 44 des 55 sièges à l'Assemblée législative. - SPG



Peter MacKay



Paul Laplante et Noéline Rivard-Laplante, propriétaires d'Eco Technologies, Louis-Philippe Gauthier, président du Conseil économique du N.-B. et Michel Chiasson, de Whitehill Technologies, posent pour la postérité, à l'issue du gala de samedi.

Entreprises de l'année au Nouveau-Brunswick

Des chefs de file récompensés

MONCTON - Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick a dévoilé, samedi, les entreprises de l'année. Il s'agit d'Eco Technologies, de Pigeon Hill, et de Whitehill Technologies, de Moncton.



Nadia Gaudreau
L'Acadie NOUVELLE

nadia.gaudreau@acadienouvelle.com

Tout le gratin de la province s'est rassemblé, samedi soir, à l'hôtel Delta Beauséjour, à Moncton, pour le banquet de l'entreprise de l'année du Conseil économique du Nouveau-Brunswick. Plus de 700 personnes sont venues célébrer l'excellence au sein de la communauté francophone d'affaires.

Le prix d'entreprise de l'année, catégorie Chiffre d'affaires de plus de 5 millions \$, est revenu à Whitehill Technologies.

Fondée en 1997, cette compagnie a pour objectif de trouver des solutions aux problèmes de facturation des grandes entreprises.

«On est spécialisé dans deux marchés seulement et dans ces deux marchés, on est maintenant les leaders en Amérique du Nord», explique Michel Chiasson, vice-président des ventes pour les services financiers.

La compagnie a maintenant plus de mille clients dans 45 pays et elle se situe au 6e rang des plus importantes entreprises technologiques privées au Canada.

«Les fondateurs sont de l'Ontario, mais sont venus installer leur entreprise au Nouveau-Brunswick en raison de la main-d'œuvre et de l'appui dans la région. Ça a commencé avec trois personnes en 1997. On est maintenant 200 personnes dans trois bureaux, deux au Canada et un aux États-Unis», ajoute M. Chiasson, qui était présent au banquet pour accepter le prix.

Dans la catégorie Entreprise de l'année, chiffre d'affaires annuel de moins de 5 millions \$, c'est Eco Technologie qui a remporté les honneurs.

«On fait des travaux environ-

nementaux, des travaux de dragage, raconte le copropriétaire, Paul Laplante. On est spécialisé en brise-glace sur les rivières, lorsqu'il y a des inondations et des embâcles au printemps; et on est reconnu à cause de ça. On est parti vraiment de zéro, c'était la première machine au Canada, il n'y avait aucune expertise pour les propriétaires ou les employés. Il a fallu tout apprendre de A à Z. Il fallait aussi développer le marché. Maintenant, on est rendu à la grandeur du Canada et on va acquérir une deuxième machine.»

«On était surpris, très heureux, ajoute son épouse et copropriétaire, Noéline Rivard-Laplante. Ça nous a fait réaliser tout le travail qu'on a accompli. Ça donne une belle petite tape dans le dos. On suit la business pas à pas. On en mange!»

Fait intéressant, le CÉNB a inclus, cette année, dans ses critères de sélection, les actions prises par les entreprises pour favoriser l'accès à l'équité salariale.



Surnommée «la grenouille», la machine amphibie d'Eco Technologies permet d'accomplir de nombreuses tâches, dont la destruction d'embâcles.